

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP Maçon

Académie de Nancy-Metz

LPR Louis Geisler 3, rue de la Belle Orge 88110 RAON L'ETAPE

ZEP : non

Téléphone : 03 29 42 90 90

Télécopie : 03 29 42 90 80

Mèl de l'établissement : ce.0881370@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/LouisGeislerRaonLEtape/>

Personne contact : jean-pierre.thillard@ac-nancy-metz.fr

Classe(s) concernée(s) : CAP Maçon

Discipline(s) concernée(s) : disciplines professionnelles (*dans un premier temps*)

Date de l'écrit : mai 2009

Résumé :

Après avoir réalisé l'architecture modulaire du CAP Maçon le LPR Louis Geisler l'expérimente dans une classe de CAP Maçon.

Le projet s'étendra sur 3 ans (1 cycle complet + 1 cycle de réajustement).

Le public concerné est une classe de CAP constituée de publics prioritaires (ex SEGPA - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et de stagiaire(s) en contrat de professionnalisation

Ce travail fait évoluer les pratiques pédagogiques notamment à travers une organisation novatrice des référentiels en lien direct avec les métiers du bâtiment. Les compétences sont regroupées dans 12 modules. Ainsi le professeur sait par avance, en fonction du module qu'il déroule, quelles sont les compétences visées ainsi que les savoirs associés.

Cette pédagogie privilégie l'enseignement par thème en décloisonnant les disciplines professionnelles, dans un premier temps et les disciplines générales dans un deuxième temps.


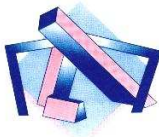
L'expérimentation nécessite une évaluation adaptée à la démarche. Chaque module interdisciplinaire est évalué dès la fin de sa réalisation. La somme des modules constituant l'ensemble des Contrôles en Cours de Formation (CCF) professionnels.

Ce projet doit permettre la remotivation des élèves par une pédagogie active et réaliste. Par ce biais nous pensons endiguer l'absentéisme et les sorties sans qualification.

Ce projet a été validé par le Conseil d'Administration du lycée 25/06/2007. Il est inscrit dans le contrat d'objectifs de l'établissement.

Mots-clés : modularisation, CAP

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel

 DAFCO/GIP Nancy-Metz	Compte rendu Date : 10 / 07 / 2009	 LPR L. Geisler
--	---	--

Bilan de l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP Maçon

Académie de Nancy-Metz

LPR Louis Geisler 3, rue de la Belle Orge 88110 RAON L'ETAPE

Ingénierie de formation : CAP Maçon Modularisé et parcours professionnalisants Maçonnerie
<p>CR rédigé par Dominique VALENCE (CFC DAFCO) et Jean-Pierre THILLARD (Chef de travaux)</p>
<p>1 - <u>La sécurisation des parcours professionnels</u></p>
<p>□ <i>Concept de sécurisation des parcours professionnels</i></p>
<p>Aujourd'hui, les trajectoires professionnelles des individus sont de plus en plus discontinues. La place prise par la mobilité dans la vie professionnelle s'accroît. Or mal anticipés et insuffisamment pris en charge par les dispositifs existants, les risques associés aux mobilités professionnelles pèsent essentiellement sur les salariés les moins qualifiés, aggravant les risques d'enfermement dans le chômage ou la précarité.</p>
<p>Dans ce contexte d'instabilité accrue, comment permettre aux uns et aux autres d'avoir des parcours professionnels adaptés aux évolutions économiques, technologiques et sociales ? Comment accompagner les personnes dans leurs évolutions tout au long de la vie professionnelle pour éviter qu'elles les subissent ? Comment concilier l'exigence de mobilité des emplois avec le besoin de sécurité des individus qui conditionne, pour une grande part, le développement de leurs compétences et de leur employabilité ?</p>
<p>La sécurisation des parcours professionnels place la personne au cœur de la réflexion en déroulant les différentes étapes de sa trajectoire de vie professionnelle. Il importe d'appréhender la situation depuis la Formation Initiale et l'orientation, qui avec le diplôme, sont des éléments déterminants dans la construction du parcours depuis le 1^{er} poste occupé mais aussi tout au long de la carrière grâce à la formation continuée.</p>
<p>L'accompagnement du changement, grâce à la mise en œuvre de parcours professionnalisants, construits et sécurisés, doit permettre d'enclencher un système vertueux pour que le stagiaire (salarié, demandeur d'emploi...) s'approprie son parcours et que l'entreprise repère dans cette démarche de construction de compétences un investissement allant dans le sens de sa performance.</p>

□ **Opportunité en 2007/2008**

○ *Architecture modulaire du CAP Maçon*

L'architecture modulaire a été travaillée dans le FSE (Fonds Social Européen) Modularisation 2005-2006 et a permis de diviser le référentiel du diplôme en douze modules correspondant à la maîtrise de situations professionnelles. et peut servir de base pour construire des parcours de formation, pour des publics en Formation Initiale (FI), en Formation Continue (FC) ou mixés.

Cependant les outils de positionnement et/ou d'évaluation relatifs aux 12 modules composant l'architecture modulaire n'étaient pas prévus dans le projet. Il s'avère donc impossible d'attester réellement, en situations professionnelles, les compétences acquises.

□ **L'appui du FSE**

○ *Le projet Gestion et Sécurisation des parcours (01/07/2008 au 31/12/2009)*

Le dossier a pour objectif de construire des supports d'évaluation de parcours professionnalisants. Chaque module donne lieu à une évaluation positive certifiant que la personne concernée maîtrise les compétences liées à la situation professionnelle correspondant à l'objectif de formation du module.

[Cf. Annexe 1 : fiche Action FSE N° 1 « Parcours professionnalisants en Maçonnerie »](#)

□ **L'appui du PASI**

○ *Travaux d'ingénierie en complément des projets FSE*

Les modules qualifiants peuvent être suivis dans une démarche de construction progressive d'une qualification professionnelle en vue d'obtenir une ou des unités professionnelles d'un diplôme, voire le diplôme complet.

Il faut donc s'assurer que l'adéquation entre la somme des évaluations des modules et des évaluations en entreprises, corresponde totalement aux exigences du Contrôle en Cours de Formation pour la présentation d'une unité.

Les supports d'évaluation doivent être enrichis pour coller à l'exigence du référentiel de formation.

La gestion d'un groupe (public mixé) suppose une organisation souple et flexible pour accueillir et former les publics.

Les niveaux de flexibilité d'un dispositif par ordre croissant sont les suivants :

- intégration sur un groupe existant d'un ou plusieurs apprenants ayant un parcours individualisé,
- système modulaire (modules homogènes) permettant des parcours individualisés,
- plages horaires fixes dans une spécialité permettant des parcours individualisés hétérogènes (type Atelier Pédagogie Personnalisée),
- autoformation accompagnée en centre de ressources ou à distance.

Pour individualiser un parcours, cela suppose des outils facilitant l'établissement et le suivi des parcours individualisés.

L'accueil en formation d'un apprenant, notamment le public adulte, suppose que l'on doit pouvoir traiter à l'unité son projet de formation dans un parcours de formation individualisé.

L'apprenant suit les modules selon son rythme d'apprentissage, dans l'ordre qui est établi dans le contrat.

[Cf. Annexe 2 : « construction gestion de parcours de formation individualisée »](#)

2 – Objectifs fixés

○ Acteurs repérés

C'est un travail conjoint FI/FC :

- CFC DAFCO et CFC du GRETA de SAINT DIE
- corps d'inspection : IEN de la filière + IEN FC
- équipe pédagogique du LP Geisler de Raon l'Etape - 88 - (chef de travaux + enseignants)
- équipe pédagogique du LP du Bâtiment de Montigny les Metz - 57 -.

○ Ingénierie de formation 2008/2009

- concevoir des supports d'évaluation prenant en compte les parcours qualifiants vers la certification à partir de la déclinaison de l'architecture modulaire du CAP Maçon modularisé (LP Raon l'Etape)
- réfléchir à une organisation de l'atelier BTP répondant à une logique de parcours modulaires individualisés (LP Montigny les Metz).

3 – Objectifs réalisés fin mai 2009

○ Ingénierie de formation

L'équipe pédagogique de l'atelier maçonnerie s'appuie sur une architecture modulaire existante. La durée indicative des modules est pour le moment donnée pour la Formation continue. Cependant, cet horaire moyen estimé servira pour organiser l'enseignement professionnel. L'expérimentation devrait permettre de donner le temps ajusté pour la formation initiale.

Un dossier pavillon à usage d'habitation peut servir à la fois de support pédagogique ciblant les situations professionnelles et les situations d'évaluation. Il couvre l'ensemble des compétences décrites dans le référentiel du CAP Maçon.

○ Conception des supports d'évaluation

Un module de formation est toujours qualifiant. Son évaluation positive certifie que l'apprenant maîtrise les compétences liées à la situation professionnelles correspondant à l'objectif de formation du module.

Les modules peuvent également être suivis dans une démarche de construction progressive d'une qualification professionnelle en vue d'obtenir une ou des unités professionnelles d'un diplôme, voire de diplôme complet. Dans ce cas, il importe que l'évaluation des modules se situe dans la logique du CCF et utilise des supports compatibles avec les documents nationaux ou académiques conçus pour l'évaluation par CCF du diplôme visé.

Ils sont construits de la même manière :

Dossier enseignant/formateur	Dossier stagiaire
Dossier de plans et descriptif général communs aux 12 modules	
Descriptif du module :	
- fiche technique	
- plan de l'ouvrage à réaliser	
- Fiche d'évaluation théorique et pratique	- Contrat d'évaluation théorique avec documents de travail
	- Contrat d'évaluation pratique

- **2 supports d'évaluation (N° 3 et n° 6) ont été réalisés par l'équipe pédagogique du LP**

Geisler de Raon l'Etape

Ils ont été relus par le Comité de lecture de Saint-Dié et de Montigny les Metz. Les remarques ont été prises en compte.

Ils vont être adressés en final, à l'IEN de la filière pour validation.

- **5 supports d'évaluation (N° 1, N° 2, N° 4, N° 5, N° 7 et N° 8) sont conçus par l'équipe pédagogique du LP Geisler de Raon l'Etape**

Ils ne sont pas encore relus par le comité de lecture du GRETA de SAINT DIE (CFC, Chef de travaux, enseignants) car la FI est très prise par les examens.

Un comité de lecture est prévu au 3^e trimestre 2009 pour réaliser cette phase.

Une fois les supports corrigés, ils seront adressés à l'équipe de Montigny les Metz pour une 2^e relecture.

o *Mise en œuvre du module 3*

Il a été testé avec des élèves de la FI et un stagiaire en contrat de professionnalisation.

L'expérimentation a été faite sur le module 3. L'enseignement mieux ciblé permet un léger gain de temps de formation. Les élèves s'en trouvent plus motivés et réussissent tout aussi bien.

o *Parcours modulaires vers la certification*

Pour permettre une évaluation positive des modules et un passage vers la certification, les compétences ont été extraites de l'architecture modulaire et réaffectées sur le support d'évaluation.

En cas de non réussite à l'évaluation du module, les compétences acquises peuvent être traduites sur un document attestant les acquis.

o *Atelier professionnel BTP*

- **Réflexions à poursuivre avec le GRETA de Metz et le GRETA du Sud-Meusien**

La mise en place de formations modulaires bouleverse les pratiques professionnelles et nécessite un temps de concertation de l'équipe pédagogique (chef d'établissement, chef de travaux et enseignants) pour revoir l'organisation de l'espace professionnel. En effet, comme l'individualisation induit des travaux pédagogiques différenciés, l'atelier BTP doit être repensé en îlots de formation et certains supports doivent rester en permanence dans l'atelier pour permettre une bonne gestion du parcours individualisé.

Exemple : pour le module N° 6 « les enduits verticaux », les supports ou murs doivent être en place pour la mise en œuvre du module.

L'équipe de Montigny a produit un plan sur l'organisation d'un « atelier permanent professionnel ». Cela reste encore à l'état d'ébauche.

Comme le rythme d'apprentissage est différent, ceci oblige à avoir en permanence des supports pédagogiques BTP toujours installés, pour pouvoir rapidement faire évoluer l'apprenant vers le module suivant.

Sur le LP Geisler, les professeurs qui sont dans l'expérimentation vivent bien ce changement d'organisation mais sont conscients des changements de pratiques pédagogiques initiés par cette expérimentation. Les professeurs qui travaillent en FC ont davantage compris la nécessité d'une organisation en « atelier permanent professionnel », avec la nécessité de partager les informations organisationnelles ou pédagogiques.

L'organisation en plateforme ou atelier professionnel permanent reprend l'idée de dispositif permanent, permettant d'accueillir tout public, sur un ou plusieurs secteurs du BTP. Ce dispositif beaucoup plus souple permet de répondre à la gestion des flux en parcours individualisés mais oblige les établissements scolaires à revoir leur espace dédié à une

spécialité.

L'idée de polyvalence des tâches apparaît ainsi que l'idée de différents corps de métiers intervenant comme sur un chantier sous la responsabilité d'un conducteur de travaux.

Exemple : le conducteur de travaux doit avoir une approche globale du chantier. Il est le seul à savoir comment s'organisent les différentes planifications des corps de métiers mais il est aussi en mesure d'apporter un regard critique sur les travaux réalisés.

L'idée de développement durable, dans laquelle le client est associé par une information au choix des matériaux et aux réalisations effectuées est une idée nouvelle qu'il faut conforter.

La succession des corps de métiers dans la vie professionnelle, dans le BTP, n'est pas reprise dans le milieu de la formation.

○ *Conception de logiciels de constructions de parcours de formation individualisés*

Le logiciel, en cours de conception par le chef des travaux du LP Geisler de Raon l'Etape avec l'aide logistique d'un vacataire d'une autre académie, permet d'accueillir un auditeur, de prescrire un parcours de formation en tenant compte des pré-requis déclaratifs, de valider un parcours, de le mettre en œuvre, de le gérer.

DOCUMENT DE TRAVAIL :

• Établissement d'un parcours :

L'apprenant construit son parcours individualisé en cochant éventuellement des prérequis qui pourraient être à acquérir avant d'aborder le module proprement dit.

Au vu des modules et prérequis cochés, le contrat s'établit en évitant les redondances éventuelles.

[Cf. Annexe 2 : « construction gestion de parcours de formation individualisée »](#)

Suivi des parcours individualisés :

Dans le cadre du FSE Sécurisation des parcours, deux progiciels sont en cours de d'élaboration.

L'apprenant est inscrit dans une liste d'apprenants où l'ensemble des modules sont répertoriés. [Annexe 3 Liste.](#)

Ses évaluations y apparaîtront et pourront être visualisées soit sous forme individualisée ou sous la forme de groupe. [Annexes 4 Evaluation d'un module](#) et [5 Evaluation des modules.](#)

4 – Conclusion

L'ingénierie de formation développée cette année en FI et FC répond bien aux nouveaux enjeux de la réforme de la formation professionnelle qui consiste à inscrire des parcours de formation dans une logique de certification. Ainsi, quelle que soit la trajectoire de l'apprenant (élève, salarié, demandeur d'emploi, stagiaire de la formation professionnelle, élève récurrent...), les compétences acquises seront capitalisées et pourront donner lieu au moins à la délivrance d'un portefeuille de compétences ou au plus à un diplôme de l'EN de niveau V.

La mise en œuvre pédagogique du module 3 a permis d'inscrire les élèves et le stagiaire en contrat de professionnalisation dans une spirale de réussite. L'acquisition des premiers gestes professionnels les confortait dans leur choix d'orientation et l'évaluation leur a permis de capitaliser une partie des compétences nécessaires à l'acquisition du diplôme.